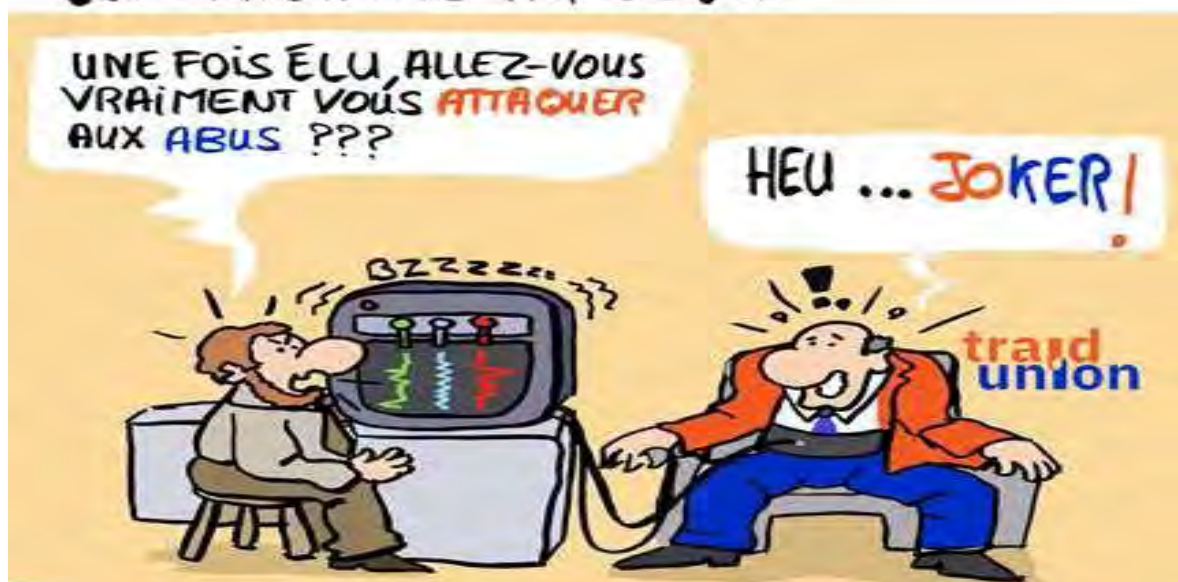


WESHARE : La Direction et ses alliés démasqués

Le syndicat AVENIR est témoin que TRAID-UNION (T-U), avant et après que le Tribunal d'Instance a jugé que TRAID-UNION ne démontre pas son indépendance vis-à-vis de la direction, a soutenu les demandes et décisions de la direction en attaquant les initiatives constructives d'AVENIR en faveur des salariés.

LE DÉTECTEUR DE MENSONGES POUR LES CANDIDATS AU CSE...



T-U s'attribue un bilan de succès alors qu'en réalité il s'attribue notre action. Ci-après les preuves, jugez par vous-mêmes :

WESHARE (actionnariat salarié) : Le PDG et le conseil d'administration ont décidé seuls ce programme depuis 2016. T-U n'a rien apporté et a validé le refus de la direction de négocier les modalités demandées (effet levier ou abondement plus important pour les premières actions achetées ...).

AVENIR est à l'origine des évolutions positives pour les salariés dans cet accord de 2016. AVENIR a signé l'accord Weshare pour chacune des opérations de 2016 à 2023 (Voir ci-après).

Les revendications du Syndicat AVENIR sopra steria pour les salariés

1. Verser l'intéressement et l'éventuelle participation avant la réalisation du plan WESHARE 2022 et permettre l'affectation de l'intéressement et de l'éventuelle participation à ce plan. Permettre un prêt aux salariés pour lisser la dépense d'investissement sur 10 mois.
2. Appliquer une décote de 20% au prix d'achat de l'action comme le faisait STERIA pour tenir compte de la fluctuation de l'action pendant l'année. L'action SOPRA STERIA Group fait partie des actions cycliques et les plans WESHARE s'effectuent au moment où l'action est systématiquement au plus haut. Les salariés sont lésés notamment au niveau de la CSG RDS sur l'abondement.
3. Appliquer un abondement de 200% jusqu'à 5 actions, de 100% de 6 à 15 actions et de 50% au-delà de 16 actions.
4. Information des salariés via Amundi des avantages et des risques de l'investissement et de la possibilité d'arbitrage partiel ou total vers un fond moins risqué.
5. Avoir un surintéressement qui porte l'intéressement à 1500 Euros par salarié.
6. Ouvrir un échange pour instaurer par accord un Plan épargne retraite.
7. Ouvrir un échange concernant la modification de la formule de calcul de la participation. Le Code du travail permet d'adopter par accord une formule dérogatoire.

Le partage des profits se fera le jour où la direction signera un accord de Participation fixant une formule dérogatoire de calcul de la réserve spéciale de participation en la liant directement au bénéfice net (En exemple R.S.P égale à 1/10^e voir 1/7^e du bénéfice net). Une participation nulle à SOPRA STERIA GROUP depuis des années malgré les bénéfices important est indéfendable !



De: _COM We Share <weshare@soprasteria.com>
Envoyé: mardi 22 mars 2016 14:01
À: #COM WeShare France
Objet: We Share : et si vous deveniez actionnaire du Groupe ?
Pièces jointes: WeShare2016_Brochure_FRANCE.pdf

sopra  steria



We Share : et si vous deveniez actionnaire du Groupe ?

Bonjour,

Comme annoncé la semaine dernière par Pierre Pasquier, Président, et Vincent Paris, Directeur Général, le Groupe lance, dans le cadre du projet d'entreprise *Sopra Steria 2020*, un programme d'actionnariat salarié. Baptisé *We Share*, ce programme a été conçu pour vous et vous permettra d'acheter des actions Sopra Steria Group, sous certaines conditions, du 7 au 19 avril inclus. Découvrez *We Share* en détail !

We Share, c'est quoi ?

We Share, c'est l'opportunité de vous associer plus étroitement à la performance de l'entreprise et de vous engager pour l'avenir du Groupe en devenant actionnaire. C'est aussi un moyen de vous constituer une épargne en actions Sopra Steria à des conditions privilégiées : **pour 1 action achetée, vous recevrez 1 action gratuite.**



► [lien interne](#) ► [lien externe](#)

Quelles sont les conditions ?

Pour participer à cette opération, vous devez être collaborateur du Groupe et compter 3 mois d'ancienneté au dernier jour de la période d'Offre (soit le 19 avril 2016 inclus). Vous pourrez alors investir le nombre d'actions de votre choix, jusqu'à un montant de 3000 €. Les actions

acquises seront investies via un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise), dont la performance suivra à la hausse comme à la baisse l'évolution du cours de l'action.

Comment participer ?

A compter du 7 avril, vous aurez la possibilité d'acheter des actions Sopra Steria Group via un site Internet sécurisé dédié à l'opération et géré par Amundi, gestionnaire financier de l'opération et teneur de compte.

Pour vous connecter à ce site, **Amundi vous adressera vos codes de connexion personnels** (login et mot de passe) **sur votre adresse mail professionnelle**. Des informations supplémentaires concernant les codes de connexion vous parviendront dans les jours à venir.

Des dates importantes à noter dans votre agenda

Ces premiers éléments vous intéressent ? Il faudra attendre encore quelques jours pour participer.



Vous souhaitez en savoir plus ?

Découvrez sans plus tarder, en pièce jointe, la brochure détaillée incluant les termes et conditions de l'opération. Une rubrique dédiée est également à votre disposition sur Face 2 Face / Le Groupe / Actionnariat salarié ([lien interne](#) / [lien externe](#)). N'hésitez pas à la consulter !

Cordialement,
L'équipe *We Share*

Cette communication à destination des collaborateurs de Sopra Steria est exclusivement destinée à un usage interne.

De: _COM Sopra Steria We Share <weshare@soprasteria.com>
Envoyé: mardi 21 mars 2017 10:38
À: #COM WeShare 2017 France
Objet: [We Share] : et si vous deveniez actionnaire du Groupe ?
Pièces jointes: WeShare2017_Brochure_FRANCE_FR.pdf

sopra  steria

We Share 2017

Sopra Steria's Employee
Shareholding Programme



We Share 2017 :
et si vous deveniez actionnaire du Groupe ?

Bonjour,

Comme annoncé la semaine dernière par Pierre Pasquier, le Groupe lance la 2ème édition du programme d'actionnariat salarié *We Share*.

Ce programme, élargi cette année au Maroc et à l'Inde, vous permettra d'acheter des actions Sopra Steria Group, sous certaines conditions, du 30 mars au 11 avril inclus.

Découvrez *We Share* 2017 en détail !

We Share, c'est quoi ?

We Share, c'est l'opportunité de vous associer plus étroitement à la performance de l'entreprise et de vous engager pour l'avenir du Groupe en devenant actionnaire. C'est aussi un moyen de vous constituer une épargne en actions Sopra Steria à des conditions privilégiées : **pour 1 action achetée, vous recevrez 1 action gratuite.**



Découvrez We Share en images

Quelles sont les conditions ?

Pour participer à cette opération, vous devez être collaborateur du Groupe et compter **3 mois d'ancienneté** au dernier jour de la période d'Offre (soit le 11 avril 2017 inclus). Vous pourrez alors investir le nombre d'actions de votre choix, jusqu'à un montant de 3 000 € et dans la limite des conditions de l'Offre. Les actions acquises seront investies via un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise), dont la performance suivra à la hausse comme à la baisse l'évolution du cours de l'action.

Comment participer ?

A compter du 30 mars, vous aurez la possibilité d'acheter des actions Sopra Steria Group via un site Internet sécurisé dédié à l'opération et géré par Amundi, gestionnaire financier de l'opération et teneur de compte. Pour vous connecter à ce site, **Amundi vous adressera vos codes de connexion personnels** (identifiant et mot de passe) **sur votre adresse mail professionnelle**.

Les dates importantes à noter dans votre agenda

Ces premiers éléments vous intéressent ? Il faudra attendre encore quelques jours pour participer.

Prix de l'action
29 mars

Codes de connexion
30 mars

Période de l'Offre
**30 mars -
11 avril**

Livraison des actions
11 mai

Vous souhaitez en savoir plus ?

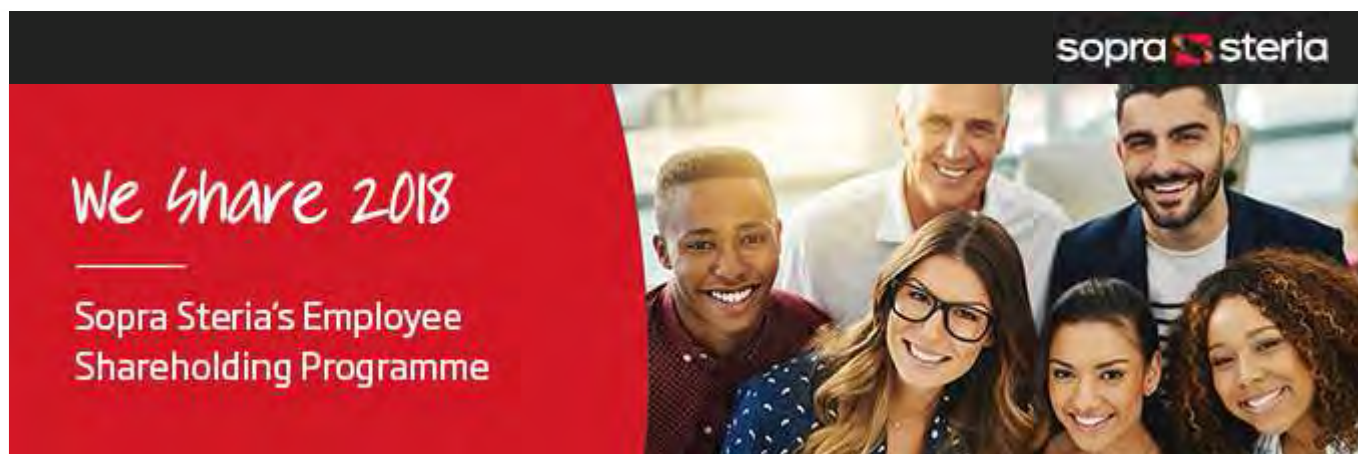
Découvrez sans plus tarder, en pièce jointe, la brochure détaillée incluant les termes et conditions de l'Offre. Une rubrique dédiée est également à votre disposition sur Face 2 Face / Le Groupe / Actionnariat salarié ([lien interne](#) / [lien externe](#)).

N'hésitez pas à la consulter !

Cordialement,
L'équipe *We Share*

Cette communication à destination des collaborateurs de Sopra Steria est à usage interne exclusivement.

De: _COM Sopra Steria We Share <weshare@soprasteria.com>
Envoyé: mercredi 21 mars 2018 15:05
À: _COM Sopra Steria We Share
Objet: We Share : et si vous deveniez actionnaire du Groupe ?
Pièces jointes: WE SHARE 2018_BROCHURE_FRANCE_FR.pdf



We Share : et si vous deveniez actionnaire du Groupe ?

Bonjour,

Comme annoncé par Pierre Pasquier, le Groupe lance la 3ème édition du programme d'actionnariat salarié *We Share*.

Du 27 mars au 10 avril inclus, vous pouvez acheter des actions Sopra Steria Group à des conditions privilégiées : pour 1 action achetée, vous recevrez 1 action gratuite.

Vous souhaitez tout savoir sur cette offre ? Découvrez-la sans plus tarder ci-dessous.

Qui peut en bénéficier ?

Vous devez être collaborateur du Groupe et compter 3 mois d'ancienneté au dernier jour de la période d'Offre (soit le 10 avril 2018). Vous pourrez alors investir le nombre d'actions de votre choix, jusqu'à un montant de 3 000€ et selon les conditions de l'Offre. Les actions que vous aurez achetées et les actions gratuites correspondantes seront investies via un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise), dont la performance suivra à la hausse comme à la baisse l'évolution du cours de l'action Sopra Steria Group.

Comment participer ?

A compter du 27 mars, vous aurez la possibilité d'acheter des actions Sopra Steria Group via un site Internet sécurisé dédié à l'opération et géré par Amundi, gestionnaire financier de l'opération. Amundi vous adressera vos codes de connexion personnels (identifiant et mot de passe) sur votre adresse mail professionnelle.

Dates à retenir

Prix de l'action

26 mars

Codes de
connexion

27 mars

Période de l'Offre

27 mars -
10 avril

Livraison
des actions

16 mai

Vous souhaitez en savoir plus ?

Découvrez, en pièce jointe, la brochure détaillée incluant les termes et conditions de l'Offre. Une rubrique dédiée est également à votre disposition sur Face 2 Face / Le Groupe / Actionnariat salarié ([lien interne](#) / [lien externe](#)). N'hésitez pas à la consulter !

Cordialement,
L'équipe *We Share*

Cette communication à destination des collaborateurs de Sopra Steria est à usage interne uniquement.

WeShare

— Plan d'Actionnariat Salarié

“
**En 2023,
j'investis dans
le Groupe !**
”

> Plus d'infos sur Face2Face / Le Groupe / Actionnariat Salarié



* Le monde est tel que nous le façonnons.

The world is how we shape it*

sopra  steria



**We create,
we shape,
we share.**

**En 2022,
j'investis dans
le Groupe !**

> Plus d'informations sur Face2Face/Le Groupe/Actionnariat Salarié

* Le monde est tel que nous le façonnons.

The world is how we shape it*